

Commune de CONLIEGE

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 Juillet 2020

Présent.es:

Le Maire

M. CORDELLIER Jérôme

Les adjoint.es

M. ROUSSEL Jean-Claude

Mme. RESTELLI Florence

Mme PETITJEAN KARINE

Conseiller délégué

M. FANI Jean-David

Conseiller.es

M. LAMBERT Georges

M. CHAILLON Benjamin -

M. LOYANT Nicolas -

Mme DENEGRAN Audrey

M. DUPERRON Denis Secrétaire de séance

Mme DEHUT Christelle

M. BREMON Laurent

Mme BERGOT Emilie

Mme HERBIN Noëlle

Excusée :

Mme ETIENNE Marion donne procuration à Mme RESTELLI Florence

La séance est déclarée ouverte à 19h06

1. Examen et vote du budget primitif (prévisionnel) de la commune.

Madame Karine PETITJEAN fait une présentation détaillée du **budget primitif** global de la commune qui est de **532 759,93 Euros**

Présentation et vote par chapitre.

Section de fonctionnement

- Dépenses (en Euros)

Chapitre 011 Charges à caractères général	193 380.97 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 012 Charges de personnel, frais assimilés	218 302.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 014 Atténuation de produits	34 759,00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 022 Dépenses imprévues	100.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 023 Virement à la section de Fonctionnement	19 516.79 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042 Opérations d'ordre	10 091.17 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 65 Autre charges de gestion courante	50 360.00 adopté à l'unanimité des voix

Chapitre 66 Charges financières	6 050.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	200.00 adopté à l'unanimité des voix
Total	532 759.93 adopté à l'unanimité des voix

- Recettes	
Chapitre 002 Résultat reporté	97 125.93 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 013 Atténuation de charges	20 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042 Opération d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité
Chapitre 70 Produits services, domaine, et ventes diverses	84 886.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 73 Impôts et taxes	227 131.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 74 Dotations et participations	52 267.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 75 Autres produits de gestion Courante	47 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 76 Produits financiers	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 77 produits exceptionnels	4 350.00 adopté à l'unanimité des voix
Total	532 759.93 adopté à l'unanimité des voix

Les investissements (199 605,02 Euros) porteront principalement sur les travaux de l'église (mesure de conservation de la charpente et du toit), une modification du PLU, le remboursement d'emprunts, l'Ecole numérique (achat matériel informatique à destination de l'école pour 1500 Euros) et des travaux d'entretien des bâtiments.

La dette totale de la commune est de 353 159, 02 Euros pour un remboursement de **67 307,40 Euros** en 2020.

En 2021, un prêt arrivera à échéance diminuant l'annuité de 14 480 Euros.

2. Examen et vote du budget de la forêt

Présentation et vote par chapitre

Section de fonctionnement

- Dépenses (en Euros)	
Chapitre 011 Charges à caractères général	12 944.87 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 012 Charges de personnel, frais assimilés	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 014 Atténuation de produits	0,00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 022 Dépenses imprévues	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 023 Virement à la section de Fonctionnement	10 055.13 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 42 Opérations d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 65 Autre charges de gestion courante	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 66 Charges financières	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 67 Charges exceptionnelles	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Total	23 000.00 adopté à l'unanimité des voix

- Recettes		
Chapitre 002	Résultat reporté	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 013	Atténuation de charges	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 042	Opération d'ordre	0.00 adopté à l'unanimité
Chapitre 70	Produits services, domaine, et ventes diverses	23 000.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 73	Impôts et taxes	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 74	Dotations et participations	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 75	Autres produits de gestion Courante	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 76	Produits financiers	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Chapitre 77	produits exceptionnels	0.00 adopté à l'unanimité des voix
Total		23 000.00 adopté à l'unanimité des voix

Le budget de la forêt s'élève à 23 000 Euros en fonctionnement et 11 431,85 Euros en investissement.

Les recettes de la forêt diminuent en raison de la diminution des coupes de bois. Les cours du bois ont notamment chuté cette année.

3. Validation du lancement de l'étude de travaux et de rénovation thermique de l'école

L'école appelle différents aménagements d'ordre pratique et en faveur des économies d'énergie.

- Le bâtiment du bas, servant aux sections du CE1 au CM2 ne dispose pas de bloc sanitaire. Les enfants sont obligés de traverser la cour en toute saison pour aller aux toilettes.
- Par ailleurs, l'exiguïté des pièces ne permet pas de répondre pleinement aux dispositions de distanciation sociale en cas de nouvelle crise sanitaire et pose des problèmes particuliers d'organisation pour la prise des repas scolaires.

De fait, une étude d'agencement paraît pertinente, notamment en vue de bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Celle-ci pourra aboutir sur une série de dispositions architecturales répondant aux spécificités des usages des locaux. Elle apportera également un socle solide pour l'appel de concours financiers (subventions) et bancaires (emprunt). Enfin, l'opération en assistance de maîtrise d'Ouvrage fera bénéficier pour l'ensemble des opérations à conduire, d'une garantie décennale.

Par ailleurs, aux vues de certains éléments anciens selon les bâtiments (menuiseries notamment), il s'avère utile de réaliser dans le même temps, une approche des dispositions à prendre en matière d'isolation thermique de l'ensemble des bâtiments de l'école et plus largement, de l'ensemble des bâtiments dits éducatifs, incluant donc celui qui héberge la MAM (maison des Assistantes Maternelles).

La somme allouée pour la réalisation de cette étude est intégrée à l'enveloppe des travaux à réaliser sur l'ensemble de la commune dans la section investissements.

L'objectif est de lancer l'étude à l'automne pour pouvoir bénéficier de ses résultats à la fin de l'année ou au début de 2021.

Pour ces motifs, le conseil autorise, à l'unanimité des voix, le Maire et les Adjointes à procéder à la mise en concurrence sous couvert d'un cahier des charges traitant des points exposés ci-dessus, pour lancer l'étude desdits travaux à réaliser sur l'ensemble des bâtiments éducatifs.

4. Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

La séance est levée à 21h31.

Le maire
Jérôme CORDELLIER

